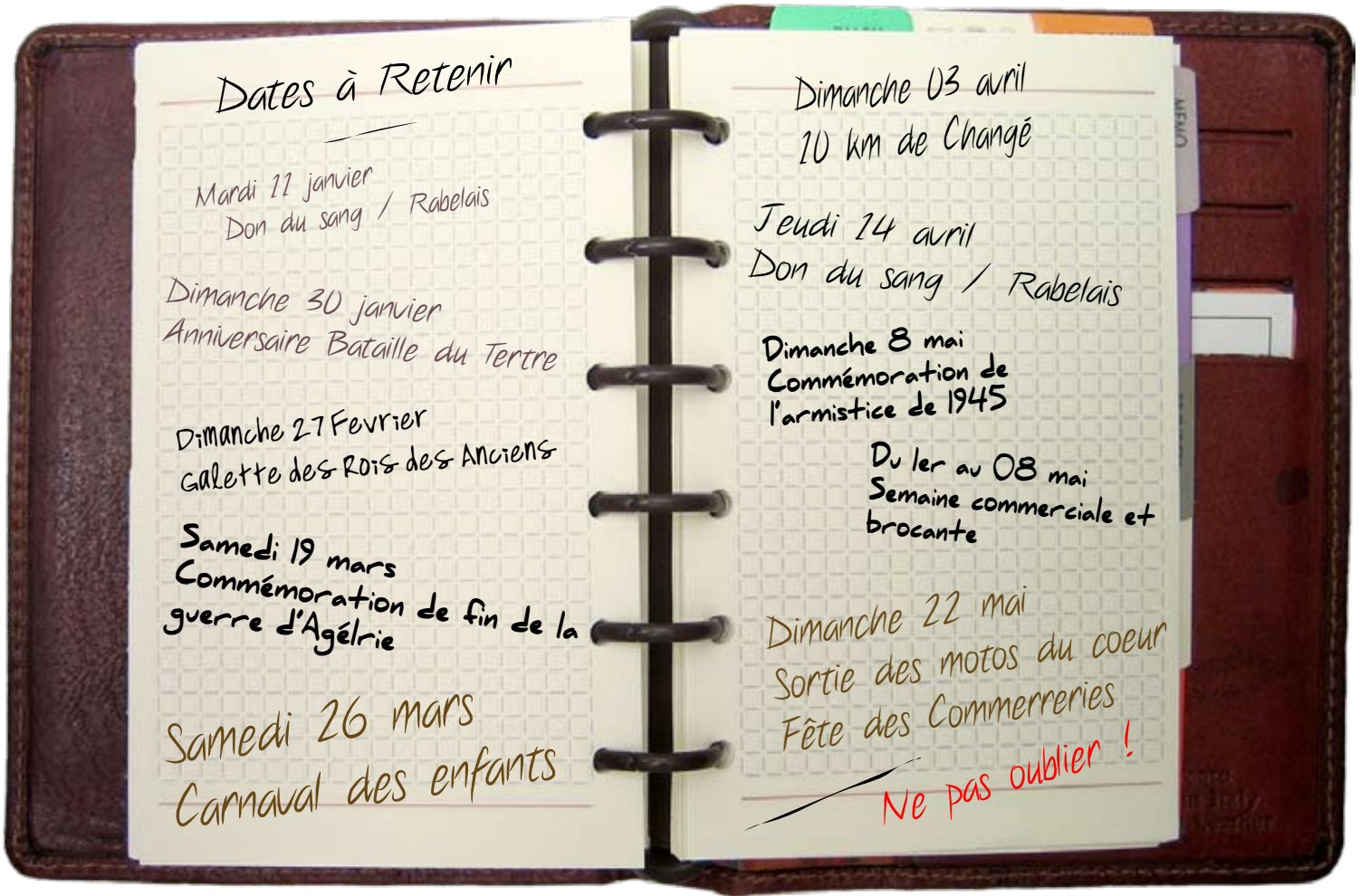


Le Canard Changéen

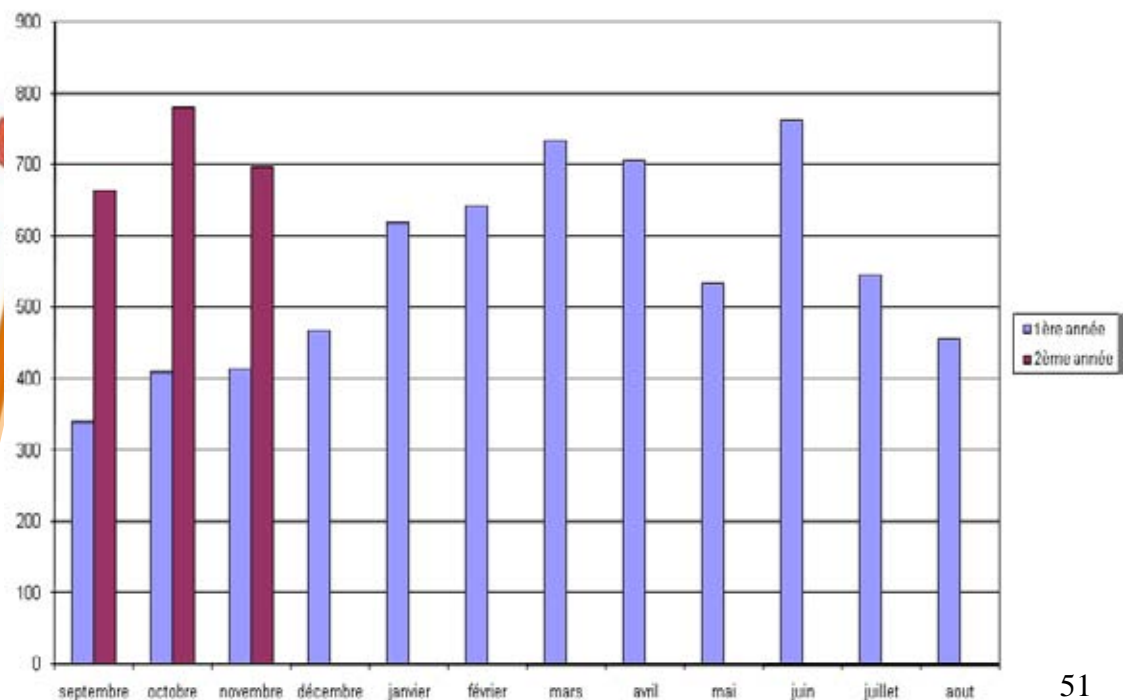
AGENDA



Des chiffres qui parlent...

VAOTRAM

fréquentation mensuelle



Services Administratifs

Ouverture au public : du lundi au vendredi :
9h - 12h et de 13h30 - 17h30

Samedi matin de 9h à 11h30
pour les urgences uniquement.

Rendez-vous obligatoire pour les passeports

C.C.A.S.

Ouverture au public : du mardi au vendredi :
9h - 12h et de 13h30 - 17h30

Mission Locale

Ouverture pour les 16/25 ans le jeudi après-midi
de 14h à 17 sur rendez-vous uniquement.

Service National

Le recensement militaire est obligatoire à 16 ans. Les filles et les garçons sont invités à se présenter en Mairie dans le mois de leur 16ème anniversaire pour se faire recenser, munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité. Au moment de l'inscription, une attestation de recensement leur sera délivrée, indispensable pour certaines démarches administratives.

Conciliateur

M. PERROY, conciliateur, assure une permanence en Mairie le premier jeudi de chaque mois de 14h à 17h

Centre Socio-Culturel François Rabelais



Ouverture au public :
du lundi au vendredi : 9h - 12h et de 14h - 18h
mercredi : 13h30 - 18h
samedi matin : 9h - 12h
Renseignements : 02.43.40.13.04

La Poste

LA POSTE



Ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h30 - 18h
Samedi : 9h - 12h30
Dernière levée du courrier : 16h (samedi : 12h30)
Vous avez des documents urgents à transmettre ou à recevoir : un télécopieur (fax) est à votre disposition à la Poste, le numéro est le 02.43.40.14.75.
Que vous soyez nouveau résident ou ancien habitant, veuillez avoir la gentillesse de faire figurer vos noms et prénoms sur votre boîte aux lettres, cela facilitera grandement le travail de votre facteur.
Merci de votre compréhension.

Services Techniques

Ouverture au public : du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et de 13h30 - 17h30
Fermé le samedi matin

Pôle Emploi



Ouverture au public :
Lundi et Mardi : 8h30 - 12h et de 13h30 - 17h30
Jeudi : 8h30 - 12h
Rendez-vous au 02.43.500.571

Maison de l'emploi

Cyberbase aux mêmes heures que le pôle emploi
Mme BELLANGER coordinatrice Maison de l'Emploi lundi après-midi sur rendez-vous.

Élections - Inscriptions liste électorales

Les inscriptions sur la liste électorale sont reçues en Mairie jusqu'au 31/12/2010.
(apporter impérativement la carte Nationale d'Identité et un justificatif de domicile)

Services Sociaux

Mme SCELLAND Assistante Sociale,
reçoit chaque jeudi de 9h à 11h30
au Centre François Rabelais

Déchetterie

CHANGÉ

allée du Pont
giratoire de la route de Parigné



Ouvert le mardi, le jeudi et le samedi
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Gendarmerie

Parigné l'Évêque : 02.43.75.80.03

Pompiers

Chef de Centre : Lieutenant SABOURIN
Tél : 02.43.72.64.08 ou 02.43.50.33.33 (Mairie)



Billets des listes municipales

Changéennes, Changéens

En ce début d'année 2011, toute l'équipe « Rassembler pour Changé » vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.

En cette nouvelle année, notre groupe reste plus que jamais motivé pour apporter un regard objectif sur la gestion et les projets proposés par M. le Maire et son équipe.

Dans le Canard Changéen de septembre dernier, la majorité actuelle qualifiait nos interventions de stériles et inutiles. Il est en effet difficile pour Mr le Maire d'entendre et accepter une opposition à la mise en place de ses propres projets. Nous avons pourtant une vision à long terme de notre commune à défendre, des projets d'animation ou de développement à proposer, un avis sur la gestion de la commune à exprimer. Comment pouvons-nous le faire alors que nos interventions sont le plus souvent accueillies dans l'irrespect et l'arrogance de M le Maire et de ses adjoints ?

Nous restons persuadés que les échanges et les confrontations d'idées sont la source de projets partagés et construits dans l'intérêt de tous les Changéens. Nous constatons depuis le début de cette mandature que cette conception de la vie municipale n'est pas celle de Mr le Maire et de son équipe !

Malgré tout, nous pensons que nous sommes dans le vrai et ce ne sera pas un article dans le Canard Changéen ou tout autre article qui musèlera notre équipe. Les échanges que nous avons régulièrement avec beaucoup de Changéens témoignent que vous non plus, vous n'êtes pas dupes de cette situation !!

Bien amicalement,

Les élus de la liste « Rassembler pour CHANGE »
Michel BLOTTIERE
Grazyna AUGER
Arnauld de SAINT RIQUIER

Changéennes, Changéens

Deux ans et demi de mandature de l'équipe Joel Georges, deux ans et demi que nos interventions en qualité d'opposants demeurent stériles, considérées comme de pures attaques partisans et sans fondement.

Or, notre rôle n'est pas de laisser la commune se scléroser, voire se paupériser, avec les projets « d'arrière garde » de la municipalité.

Chaque Changéen a pu avoir connaissance du projet de foyer « inter-générationnel », terme ronflant qui camoufle une certaine réalité :

- une idéologie politique communautaire des nostalgiques de certains pays (SVP tournez les yeux vers l'Est...) ou même d'un lointain passé (rappelez-vous les phalanstères du XIXème) où l'« individu » n'a pas besoin d'exister, puisque l'administration pense pour lui, agit pour lui.

- les ravissantes petites maisons n'auront pas de haies séparatives :

- * il faut favoriser les échanges entre voisins (vous pourrez faire votre barbecue, en été, en famille et avec tous !...)

- * l'administration assurera l'entretien des espaces verts (inutile de visiter les pépiniéristes : le choix des plantations, fleurs, arbres... sera fait pour vous !)

Bref, tout le monde aura le même décor !

- jeunes et anciens cohabiteront : certes, il le faudra bien !, ils s'entraideront, soit !

- * cohabiteront-ils toujours dans cette entente idyllique qu'on prétend instaurer ?

- ne rêvons pas : rendre service occasionnellement, cela se fait ;

- que ces services deviennent un « contrat » entre les occupants du lotissement relève d'un autre mode de pensée, voire d'un autre mode de vie ; certes il faut changer la société, l'« humaniser » ; mais on ne force pas à devenir altruiste !

- il faudra abandonner sa voiture : là, nous abordons le problème « écologie ».

- * nous admettons tous la nécessité de protéger l'environnement. Souhaitons seulement que les occupants âgés trouvent un voisin compatissant pour déposer leurs emplettes devant leur porte !

- une « dé-responsabilisation » des locataires :

- Monsieur le Maire a signé la convention de location de l'ensemble du bâti avec le bailleur social (comme d'habitude, le projet nous a été présenté, bien « ficelé », le 7 Octobre, au centre Rabelais, (où 50 personnes avaient pris place, dont la moitié de la Mairie !)

- * désormais, c'est la mairie elle-même qui assumera la gestion de cette résidence ; c'est donc elle qui sera exposée aux impayés des locataires, aux dégâts occasionnés par des locataires en partie insolubles

- * c'est donc la mairie qui devra assurer les paiements ou remboursements divers, avec l'argent de tous, (c'est-à-dire avec nos impôts)

Encore une fois, nous pouvons observer que Monsieur le Maire n'a pas fait le choix de la sérénité pour les Changéens ; après le passage en force du PLU, de ses jardins familiaux, voilà qu'il nous impose sa façon de penser, son esprit collectiviste !

L'opposition ne reçoit que sarcasmes en réponses à ses interventions, lors des conseils municipaux ; Toutefois, Monsieur le Maire devrait être prudent : lui qui ne cesse de mettre en cause l'héritage des mandats précédents !!

Monique DAVID, Marie ROTTIER,
Jacqueline STREE, Jean-Paul BEDOUEY,
Christian LANGOULANT

La majorité municipale est à l'écoute des Changéens, son action est tournée vers l'avenir. Elle a commencé à redresser les finances, à apporter de nouveaux services, à jeter les bases d'un développement plus durable pour Changé. Elle cherche à améliorer le vivre ensemble, et à prendre en compte l'évolution des besoins de la population pour aujourd'hui et pour demain.

Nous sommes bientôt à mi-mandat, nous pouvons porter un regard satisfait sur l'action accomplie.

Les Changéens sont écoutés et entendus.

Nous avons mis en place des visites de quartier, où nombre de nos concitoyens ont pu nous apporter leurs remarques, leurs critiques, leurs encouragements. Nous avons tenu compte de bon nombre de suggestions, et nous ne nous sommes jamais défilés devant nos responsabilités.

Nous prenons en compte les remarques positives d'où elles viennent, pour autant qu'elles soient exprimées. Cependant quand des représentants d'opposition font souvent la chaise vide dans les commissions municipales où ils ont été élus, préférant l'attaque partisane à la proposition constructive, oui, nous les ignorons. Nous préférons travailler plutôt que polémiquer.

Nos efforts pour redresser les finances de la commune ont été soulignés par la cour régionale des comptes et aucune contestation n'a été formulée en Conseil Municipal. Nous n'avons pas non plus cherché à attaquer qui que ce soit. Nous préférons travailler plutôt que polémiquer. Revitalisation du marché, création des jardins familiaux, mise en place du marché de Noël, du Vaotram, de la Maison des Associations, travail sur le Gué Carré, création des terrains familiaux ...

Changé doit rester une ville où il fait bon vivre ensemble.

La résidence Intergénérationnelle ne relève pas de l'idéologie du 20ème siècle (du communisme ?), ni encore moins du socialisme utopique du 19ème siècle. Mais d'un besoin d'aujourd'hui. Celui de personnes âgées face à l'isolement. Il arrive un moment où vivre seul dans une grande maison isolée peut devenir un problème. Il ne s'agit pas pour autant de dépendance.

La solution n'est pas le recours à la maison de retraite. Il s'agit de sécuriser l'autonomie, en proposant un voisinage qui ne soit pas un ghetto pour personnes âgées. La structure intergénérationnelle permet une rencontre avec des personnes plus jeunes, des couples, des enfants. C'est une mixité générationnelle et sociale qui tourne le dos aux ségrégations naturelles qui démontrent quotidiennement leur échec. On peut faire d'autres choix, mais croire que le mode de vie unique c'est le 4/4, le barbecue et pourquoi pas la Rolex relève d'une idéologie aux conséquences désastreuses pour les sociétés.

Les élus majoritaires vous présentent leurs bons vœux pour l'année 2011.

Querelles au village

L'étude des archives historiques d'une commune apporte parfois de curieuses surprises

Si il est rare d'y dénicher des épisodes dignes de la grand Histoire, on peut y découvrir ce qu'était la vie dans le village dans le passé. Ce sont surtout les archives judiciaires qui révèlent des épisodes cocasses et présentent souvent des situations amusantes, à travers les querelles entre villageois. On y retrouve le quotidien des changéens de l'époque, des noms et des lieux-

Ainsi en Le 9 octobre 1723, vers 11 heures du soir, Jean Foucqué, bordager aux Papinières, est en train de parler avec quelques voisins devant la maison de son voisin, René le Batteux. Arrive alors Pierre Haumier, bordager, s'adresse à lui : « tu n'aurais pas du dire de moi ce que tu as dit ! que j'étais un voleur ! ». Sans se démonter, Foucqué lui répond « tout le monde le dit au village ! tu m'as pris des pommes et des raisins ! ».

Si un seul témoin peut le prouver, je te le paierai le double, ton raisin !!

Je vais en trouver des témoins !
quitte à les payer 20 sols ! »

Là, Haumier s'approche de Foucqué et lui assène deux coups de poings au visage, le saisit aux cheveux, lui donne des coups de poing et de pied. Plusieurs voisins alertés par le bruit s'interposent et les séparent. Jean Foucqué s'enfuit et se réfugie chez le Batteux. C'est sans compter sur la fureur de son agresseur, qui s'empare d'une trique de fagot dans la cour, « se met à jurer et à blasphémer le nom de Dieu » et s'approche de la porte en hurlant « tu ne mourras pas d'autres mains que les miennes ! Que le diable t'emporte ! ».



Donnant des coups dans la porte, il réussit à l'enfoncer et à entrer dans la maison. Pris de fureur, il saisit Foucqué à la gorge, hurlant qu'il va l'étouffer. Les deux hommes se battent, Foucqué tire Haumier par les cheveux, lui donne des coups de bâtons, de trique, de poings, de pieds, et, selon les témoins, « l'aurait laissé pour mort sur la place s'il n'avait été secouru par les voisins ! ».

* * * * *

Une autre querelle retrouvée dans les archives se déroule en novembre 1770, et oppose Nicolas HOUDAYER, compagnon serger, et Pierre Coulée, coupable d'injures et d'agression envers Marie QUERY, la femme d'Houdayer...

En menant l'enquête, on s'aperçoit que Pierre Coulée et Nicolas Houdayer sont en fait deux amis ayant très longtemps travaillé ensemble comme compagnons sergers, c'est-à-dire tisserands dans la confection d'étamines. Mais les mois passant, ils se sont perdus de vue sans

raison apparente, Houdayer se révélant étrangement de plus en plus distant. Pierre Coulée reste persuadé que cette séparation est due à Marie Query, la femme d'Houdayer, qui refuse de laisser les deux amis se saouler ensemble dans les tavernes du village. Il lui en tient rancune, et a déjà proféré des menaces et des injures contre elle.

L'affaire se passe le mardi 13 Novembre 1770 vers 10 heures du soir, le jour de la Saint Martin

Pierre Coulée, se rend chez son ami Nicolas Houdayer. Mais celui-ci étant absent, c'est sa femme, Marie Query, qui vient ouvrir. Déjà couchée, elle entend les coups à la porte, et se relève, d'humeur très peu accueillante. Coulée vient pour lui demander le fusil de son ami afin d'aller tirer dans le jardin du curé de la paroisse avec d'autres villageois ! Curieuse distraction mais passons...

Etonnée par cette demande, elle refuse, et malgré l'insistance de Coulée, elle l'envoie balader. Bien décidé à emprunter le fusil, Pierre Coulée part à la recherche d'Houdayer, qu'il retrouve bientôt chez la veuve Burin où il était occupé à boire ! Il lui demande de lui prêter son fusil, ce qu'Houdayer accepte finalement, allant même jusqu'à lui confier la clé de sa maison, pour qu'il ouvre la porte... et évite ainsi de déranger sa femme une fois de plus !!

Coulée retourne alors chez Houdayer. A l'aide de la clé, il ouvre la porte sans bruit, pénètre dans la maison et va se saisir du fusil quand une voix le fait sursauter. C'est Marie Query, la femme d'Houdayer qui, réveillée par l'intrus, l'interpelle en lui demandant « de quel droit il avait ouvert la maison et se servait ainsi sans demander ! »? Piqué au vif, Coulée s'approche alors d'elle « comme un furieux », la saisit et la frappe de plusieurs coups de poings notamment sur le visage, le bras gauche et la cuisse droite.

La femme appelle au secours et est bientôt secourue par les voisins qui accourent et forcent le forcené à la lâcher. Furieux, il s'enfuit de la maison en emportant le fusil. Mais quelques minutes plus tard, Coulée revient à la charge en s'écriant « Il faut que je rosse cette bougresse là, c'est une putain et une gueuse !! ».

Heureusement les voisins, restés sur place, s'interposent et l'empêchent de s'en prendre à la pauvre femme. Pierre Coulée se retire en la menaçant, et en jurant qu'il reviendrait dans cette maison malgré son avis !

Apeurée, Marie Query souhaite être protégée, et entraîne donc son mari Nicolas Houdayer à venir avec elle chez le juge pour porter plainte contre Pierre Coulée.



La forcené sera finalement condamné à une amende, et à ne plus approcher de la maison d'Houdayer.

Mais certaines querelles opposent parfois les changéennes entre elles ! C'est ce qui se passe le 28 Mai 1770, près du lavoir. Selon les témoins, Anne LAFFOSSE (36 ans), femme de Jean CHOLIERE, a insulté Michelle FERRE, femme de Jacques JARROSSAY, journalier à Courteboule.

Quelles furent les raisons de cette querelle ? Difficile à dire : les deux femmes sont apparemment connues pour être disons... très peu amies ! ce jour là, Anne Lafosse aurait insulté Michelle FERRE, se moquant de son embonpoint, allant même jusqu'à se moquer d'elle et la traitant de « mule assez forte pour avoir porté les $\frac{3}{4}$ du monde » ! Accusée, elle nie, et dit que ladite journée, c'est la femme Jarrossay qui avait commencé, en insultant son fils, lui disant « chaton viens que je te poigne ! » Puis la querelle s'envenime, les insultes fusent : « lourde de genoux !! » et il faut séparer les deux femmes qui vont jusqu'à se jeter « des seillées d'eau » au visage !

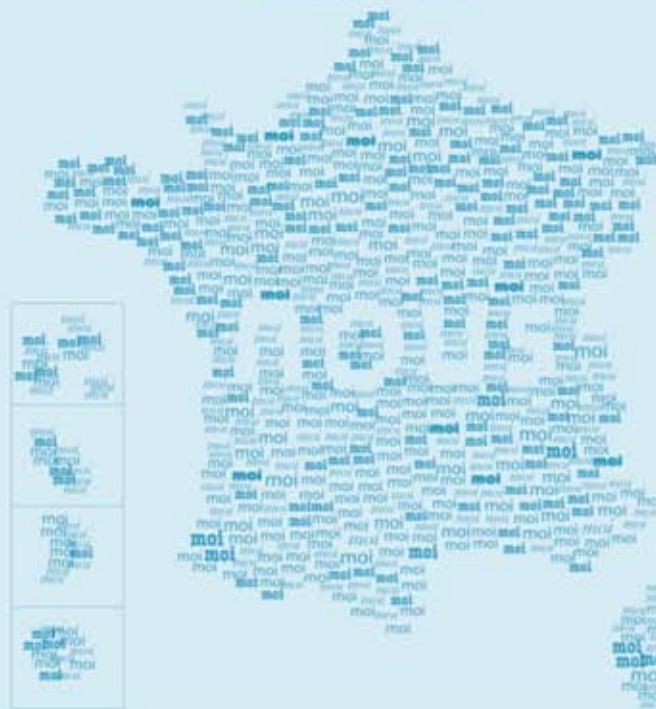
Plusieurs villageois témoignèrent le sourire au lèvres, comme Julien Lepelletier (55 ans) bordager à Courteboule et sa femme Marie Touret (48 ans) qui confirme également cette version.

Pour finir, laissons la parole au Curé JANVIER, qui dresse

en 1775 un portrait sans concession du village de Changé à la veille de la Révolution. Il nous confirme que « si les querelles sont fréquentes entre voisins, les procès sont extrêmement rares. Je ne crains pas d'affirmer que le vol, l'ivrognerie, l'homicide et ce qui y conduit, c'est-à-dire les rixes et les querelles ne sont pas plus fréquentes dans cette paroisse que dans d'autres. Je dirai même que sous ce rapport, il y a des paroisses bien plus connues que celle-ci ».

A SUIVRE...

Dans un prochain numéro, nous découvrirons comment la jeune Marie TROTTE, domestique de René Maillet, aux Aulnaies, s'est fait voler les moutons qu'elle gardait, et les retrouvera dans une ferme de « la Menèche », nous verrons ensuite comment Jacques Couasnard s'en prit à Catherine Beusher pour un prétendu vol de panier, et nous suivrons les tribulations d'un certain Jacques Plessis, qui, « pris de vin » en 1723, sema la panique dans plusieurs habitations du bourg de Changé !



NOTICE D'INFORMATION

LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE.

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes.

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements, etc.

Les résultats du recensement éclairent les décisions des pouvoirs publics en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Cette année, vous êtes recensé(e).

Votre réponse permettra d'actualiser les données disponibles.

Vous trouverez dans cette notice les indications pour participer à l'enquête du recensement de la population de 2010.

Merci de votre participation.

Mes réponses sont strictement confidentielles.

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs et personnels de mairie, sont tenues au secret professionnel.
- Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.



Ma commune et l'Insee mènent ensemble cette opération.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement. L'Insee organise et contrôle la collecte, recueille les informations, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse ses questionnaires. **Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.**

Pourquoi suis-je recensé(e) cette année ?

Vous habitez une commune de moins de 10 000 habitants : ces communes réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. En 2010, l'enquête de recensement se déroulera dans les mêmes communes qu'en 2005, du **jeudi 21 janvier au samedi 20 février**.

Vous habitez une commune de 10 000 habitants ou plus : ces communes réalisent tous les ans une enquête auprès d'un échantillon de leur population. Votre adresse fait partie de l'échantillon constitué pour l'enquête de recensement de 2010. Il se peut qu'un membre de votre voisinage ne soit pas recensé cette année. En 2010, l'enquête de recensement se déroulera dans toutes ces communes du **jeudi 21 janvier au samedi 27 février**.

Où dois-je me faire recenser ?

Vous devez vous faire recenser dans votre résidence principale, c'est-à-dire celle où vous passez plus de six mois de l'année.

Quelques cas particuliers :

- **L'agent recenseur vous contacte dans votre résidence secondaire :** remplissez uniquement la feuille de logement.
- **L'un de vos enfants est étudiant et majeur :** il sera recensé dans la ville où il loge pour ses études.
S'il loge dans une autre commune que la vôtre : inscrivez-le sur la liste B de votre feuille de logement.
- **Vous habitez pour votre travail ailleurs que dans votre résidence familiale :** faites-vous recenser avec votre famille.
- **Si votre enfant est en garde alternée :** il est recensé dans le logement où il passe le plus de temps.
En cas d'égalité de temps passé chez chacun de ses parents : il sera recensé dans le logement où il est présent le jeudi 21 janvier 2010.

Pourquoi dois-je répondre à des questions si précises ?

Les informations tirées des réponses de toutes les personnes recensées conduisent à prendre des décisions dans de multiples domaines.

Quelques exemples d'utilisation des réponses :

- **La question sur l'adresse du lieu de travail**
--> connaître la distance et le temps de transport entre le domicile et le lieu de travail de la population pour déterminer les moyens de transport à développer.
- **La question sur le nom et l'activité de l'employeur**
--> déterminer précisément votre activité professionnelle qui sert à de nombreuses études sur l'emploi.
- **Les questions sur le confort du logement**
--> préparer les politiques de rénovation de quartier.

Vos réponses individuelles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

Le recensement de la population et moi

1. Un agent recenseur recruté par ma mairie vient chez moi.

Je le reconnais grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par le maire. Il me remet les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement pour mon foyer ;
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez moi, quel que soit son âge.

2. Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.

L'agent recenseur m'aide à les remplir si je le souhaite.

3. Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer.


Si je suis souvent absent(e) de mon domicile, je peux :

- confier mes questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur ;
- retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à ma mairie ou à la direction régionale de l'Insee de ma région. L'agent recenseur pourra me remettre une enveloppe à cet effet.

Dans tous les cas, mes questionnaires remplis doivent être remis avant le 20 ou le 27 février selon la taille de ma commune.

À la fin de l'enquête, la mairie transmet à l'Insee tous les documents collectés.

Pour remplir mes questionnaires :

- J'écris au stylo à bille noir ou bleu.
- Je n'utilise ni crayon à papier ni blanc correcteur.
- J'écris très lisiblement

- Je coche la case qui convient
- Je note un chiffre par case
- Je ne raje pas les autres cases, même si je ne suis pas concerné(e) par la question.
- Je ne plie pas mes questionnaires.

Je souhaite en savoir plus

L'agent recenseur et ma mairie sont là pour répondre à mes questions.

Je peux aussi consulter le site www.insee.fr et trouver dans la rubrique « Recensement de la population » toutes les informations relatives au recensement et les chiffres mis à jour grâce aux dernières enquêtes.

Retour en images



Cérémonie
du
11 novembre



Les CM1 de
M. GARRY Ludovic sont
partenaires de Thomas
EMERY et Aurélien
LORBLANCHES pour le
4L Trophy.



Réunion de
présentation
du projet de
réhabilitation du
Gué Carré.



Participation
des élus CMJ
à la collecte
de la banque
alimentaire.



Inauguration des
travaux, effectués par
le service bâtiment de
la Mairie, de la garderie
des ptits clowns.



Lancement
des illuminations
de Noël par
les élus du CMJ



Retour en images



Marché de Noël

18 décembre

Le marché a rencontré son public, venu braver les intempéries.

Des stands colorés de bijoux et de bonnets...



Concert gratuit du chœur GOSPEL dans l'église,

Spectacle sons et lumières haut en couleur

La quête au profit des Restos du coeur a rapporté 660 €, Merci à tous !

LES COMMERRERIES — La sortie des Écoles



Cette photo fait partie de l'exposition présentée lors de la fête des Commergeries du 22 mai prochain